



## Rapport pour le Conseil

**Numéro du rapport:** REP-LB-07-2026

**Sujet :** Proposition d'embauche d'un catalogueur à temps contrat

**Date de la réunion :** 23 avril, 2026

**Préparé par :** Christina Gratto - gestionnaire de bibliothèque

**Diffusé et/ou collaboré avec :** Pierre Leroux - CAO

**Approbation :** Pierre Leroux - CAO

*En accord avec la recommandation basée sur le contenu de ce rapport.*

## **Recommandation**

Le conseil approuve l'embauche d'un catalogueur contractuel pour une période limitée de 270 heures, à un taux recommandé de 35 \$/heure, avec la portée et l'horaire à confirmer en consultation avec le CAO.

## **Considérations financières**

Le coût total prévu au taux recommandé de 35 \$/heure est de 9 450 \$. La fourchette complète selon les qualifications du candidat retenu est de 8 100 \$ à 12 150 \$ (à 30 \$–45 \$/heure). Le recrutement sera effectué par l'entremise du Service des bibliothèques de l'Ontario (SBO) et du Collège Algonquin, sans frais supplémentaires; une offre d'emploi publique sera envisagée en option secondaire si nécessaire.

Les implications financières ont été vérifiées avec le budget annuel et/ou la politique ou le règlement applicable approuvé : OUI

## **Contexte**

Lorsque la gestionnaire de bibliothèque a pris ses fonctions, environ 200 livres attendaient déjà d'être catalogués. Le retard s'est depuis accru en raison de dons communautaires (~300 articles), d'achats en attente financés par la subvention Commonwell (~100 articles) et d'un achat budgétaire prévu (~200 articles), portant le retard total estimé à environ 800 articles. La subvention Commonwell exige que tous les achats financés soient complétés au cours de l'année civile 2026, faisant le catalogage en temps opportun une obligation de conformité.

La bibliothèque fonctionne actuellement avec deux membres du personnel répartis dans trois succursales. Les responsabilités opérationnelles concurrentes — notamment la couverture des succursales, la gestion de la transition du système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB), l'administration des subventions, la programmation et l'administration générale — ne laissent pas une capacité suffisante pour traiter un retard de cette ampleur ni pour offrir la formation pratique dont les bénévoles ont besoin pour cataloguer de manière autonome.

## **Rapport**

Un catalogueur contractuel apporterait une expertise professionnelle en catalogage à un projet clairement défini et limité dans le temps, assurant une progression fiable et constante du rattrapage, indépendamment de la disponibilité des bénévoles. Cela se traduirait par un accès public plus rapide et équitable aux nouveaux documents, un allègement du fardeau administratif de la gestionnaire de bibliothèque, et une occasion d'offrir une formation d'initiation aux deux bénévoles existants dans le cadre du mandat.

Deux options d'horaire sont proposées, toutes deux plafonnées à 270 heures :

Option A — Horaire structuré : 3 jours/semaine x 7 heures/jour x ~13 semaines (~3 mois). Date de fin fixe; aucune prolongation prévue.

Option B — Horaire flexible : 2 jours/semaine x 7 heures/jour x jusqu'à 17 semaines (~4 mois). Maximum de 270 heures au total. Prolongation dans cette limite à la discrétion du CEO.

Les 270 heures sont réparties comme suit : ~187 heures pour cataloguer les ~800 articles en retard (estimé à ~30 articles par jour), les heures restantes étant consacrées à la révision et au nettoyage des notices du SIGB, à la correction des notices migrées et à la formation d'initiation des bénévoles. L'horaire serait coordonné en fonction des obligations de couverture des succursales de la gestionnaire de bibliothèque.

Le candidat idéal aurait une expérience démontrée en catalogage en bibliothèque; la capacité bilingue (anglais/français) est considérée comme un atout important compte tenu du mandat bilingue de la bibliothèque.

Taux	Coût total (270 h)
30 \$/heure	8 100 \$
35 \$/heure ( <i>recommandé</i> )	9 450 \$
45 \$/heure	12 150 \$

### **Liens aux priorités stratégiques**

Le mandat principal de la bibliothèque est de servir le public. Un retard d'environ 800 articles non catalogués représente une portion importante de la collection inaccessible par la circulation régulière. Si les membres de la communauté ne peuvent pas accéder à des documents nouveaux et variés, la bibliothèque risque de perdre des usagers et de compromettre son engagement fondamental en matière de services.

### **Plan de communication**

Une fois la décision prise, la bibliothèque collaborera avec l'équipe des communications dans l'éventualité où une offre d'emploi publique serait requise en dehors des connexions existantes avec le Collège Algonquin et le SBO. Aucune exigence de communication plus large n'est prévue pour cette demande pour le moment.

### **Autre(s) option(s) à la recommandation**

Continuer à se fier uniquement à la gestionnaire de bibliothèque et aux bénévoles pour résorber le retard n'est pas une option viable compte tenu des exigences opérationnelles actuelles. Le retard continuera de croître à mesure que de nouvelles

collections seront ajoutées, limitant davantage l'accès du public. Un report de l'action risque également de compromettre la conformité à l'exigence de réalisation de la subvention Commonwell pour 2026.

### **Pièces jointes**

Demande de proposition catalogage